

Palluau Infos

N°38 MARS 2025

Mairie de Palluau

5, rue de Lattre de Tassigny
85670 PALLUAU

Tél. 02 51 98 50 24

www.palluau.fr



<https://www.facebook.com/communedepalluau>

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 9h - 12h

Le jeudi de 16h à 18h

Permanences

de septembre à juin

1^{er} et 3^{ème} samedi du mois :
10h à 12h

ÉDITO

Chères palludéennes,
chers palludéens,

En cette période de construction budgétaire, nos élus œuvrent pour établir le budget de la commune 2025. Comme vous le savez, le contexte dans lequel nous évoluons est contraint mais nous souhaitons maintenir un rythme d'investissement en adéquation avec les

besoins d'équipement nécessaires pour assurer l'avenir et maintenir le cadre de vie de notre commune.

Nous poursuivrons en 2025 les principaux investissements suivants : les travaux d'entretien de la voirie, la sécurisation des entrées de bourg et de la traversée du parc Chanterelle vers la place de la Caserne, le stationnement et le plan de circulation du centre-bourg, la construction de la maison d'assistantes maternelle (MAM) et sa voie d'accès ; le projet d'aménagement de l'îlot de la République, la renaturation de la cour de l'école du Verger.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, la hausse des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses. A ce sujet, j'en appelle à la responsabilité de chacun des utilisateurs des bâtiments communaux et des infrastructures sportives afin que l'argent public engagé soit utilisé de la manière la plus efficiente possible et que chacun soit vigilant sur l'utilisation de l'éclairage et du chauffage.

Chaque jour, avec l'équipe municipale, nous agissons pour préserver la qualité de vie sur la commune en partenariat avec les acteurs économiques, les associations et tous les bénévoles de la commune. Pour la 1^{re} fois, le comité des fêtes et les commerçants vont investir la place de la Caserne en vous proposant une animation commune le 30 mars prochain pour fêter l'arrivée du printemps. Cette union est le symbole d'une communauté forte et solidaire entre les forces vives de la commune. Cette synergie démontre qu'ensemble nous pouvons construire. Et c'est bien cet état d'esprit que cultivent vos



élus pour gérer la commune et mener à bien les projets de demain.

Au palmarès 2025 des « villes et villages où il fait bon vivre », nous sommes passés du rang national à 4 851 (2023 : 5885, 2024 : 5315); pour les communes de 500 à 2000 habitants à 1090 (2023 :1716, 2024 : 1381), au niveau du département à 60 (2023 :65 , 2024 :61) et pour les communes de Vendée de 500 à 2000 habitants, la commune est classée 5^{ème}/132 du département.

Cette nouvelle année a démarré par la cérémonie des vœux le samedi 11 janvier dernier. Je profite de ce Palluau Infos pour remercier chaleureusement tous les palludéens qui ont répondu présents à notre invitation. Je n'oublie pas non plus les agents, les élus et le conseil municipal des enfants qui ont concouru à faire de cette festivité un réel moment de partage et de convivialité. Les vœux du conseil municipal à la population démarrent les diverses cérémonies institutionnelles, associatives, et sportives. Elles représentent des temps forts de la vie de notre commune, permettent de tisser des liens et symbolisent notre cohésion.

En attendant de vous retrouver, je souhaite à toutes et tous un très beau printemps.

Marcelle BARRETEAU

Maire de Palluau



Projets & actualités de la commune

PLANTATIONS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DU VERGER



Le lundi 24 février dernier, à l'école publique du Verger, les enseignants, les élèves et les parents d'élèves ont participé à la plantation d'une haie d'arbustes et de vivaces en pied de murs sur la cour avec l'aide des services techniques de Palluau et le cabinet Terra Aménité. Les enfants avaient hâte de découvrir leur nouvelle cour de récréation !

L'entreprise M Paysage est intervenue pendant les dernières vacances scolaires afin de réaliser les fosses de plantation et le platelage en bois autour des arbres. Les services techniques des communes de Palluau, de la Chapelle-Palluau et de Saint-Paul-Mont-Penit ont planté les trois chênes et mis en place les pergolas qu'ils avaient construit à l'automne 2024. Une clôture en bois a été ajoutée devant la haie nouvellement plantée afin de la protéger du piétinement.



Lors des prochaines vacances scolaires, les travaux se poursuivront : soutènement du talus avec des traverses paysagères, installation d'un gradin en bois et de bacs potagers, prolongation des pergolas par des toiles d'ombrage et plantation de plantes grimpantes pour habiller les pergolas.



Guillaume BUTEAU

ÎLOT DE LA RÉPUBLIQUE : DÉCONSTRUCTION DES ANCIENS ATELIERS MUNICIPAUX



Fin février – début mars 2025, les anciens ateliers municipaux, situés à l'angle de l'avenue de la République et de la rue de l'Ancienne Gare ont fait l'objet d'une déconstruction.

Pour rappel, le 29 avril 2021, une convention d'action foncière a été signée entre la commune, la communauté de communes Vie et Boulogne et l'établissement public foncier (EPF) de la Vendée. Ce dernier avait notamment pour mission d'acheter l'ensemble des parcelles situées sur le périmètre de 4 185 m² ainsi que de procéder au désamiantage et à la déconstruction des anciens ateliers municipaux. La cession des terrains par l'EPF à la commune sera engagée courant de l'année 2025 avec une minoration du montant du fait de la vocation sociale du projet.

La commune finalise actuellement le projet d'aménagement en lien avec la société Géouest et un bailleur social. L'Îlot de la République proposera 8 logements intermédiaires sociaux et 5 maisons individuelles. La voie d'accès sera prolongée par un chemin permettant d'accéder à la rue de la Prévôté. Le conseil municipal l'a dénommé allée Simone Veil lors de sa séance du 27 août 2024.

Guillaume BUTEAU

TRAVAUX ESPACES VERTS RUES CLEMENCEAU ET MOULIN DU TERRIER



L'équipe des services techniques a poursuivi les travaux d'aménagements des espaces verts de la rue principale. Les retours sont très positifs et le résultat final embellit la rue tout en conservant un cadre naturel. Afin de préserver ces aménagements et le travail accompli par les équipes, nous vous remercions de ne pas vous stationner aux abords des espaces verts et d'utiliser uniquement les places de stationnement pré-

Marcelle BARRETEAU

Projets & actualités de la commune

38ÈME ÉDITION DU CIRCUIT DES PLAGES VENDÉENNES

Départ et arrivée à PALLUAU le 20 février 2025



C'est avec beaucoup de plaisir que la commune de Palluau a accueilli, le 20 février dernier, l'élite du cyclisme professionnel. Près de 120 coureurs ont sillonné les routes des communes de Palluau, Maché et St Paul Mont Penit, partenaires pour l'organisation de cette course pour 4 années à partir de 2025.



L'étape 4 de 141.5 km, qualifiée par les professionnels de « course nerveuse sur des routes sinueuses et vallonnées » s'est disputée dans un superbe cadre mettant en valeur les magnifiques paysages de notre territoire. Cet événement a attiré près de 1 500 spectateurs venus encourager les cyclistes sur le circuit. Un rendez-vous populaire, aussi bien pour les coureurs que pour les spectateurs, qui doit sa réussite à l'implication active des 150 bénévoles du comité organisateur, des élus, des agents communaux, des bénévoles de la commune et aussi des 2 associations « les amis du Rigolly et les cyclos pallu-déens ». Merci à vous tous d'avoir contribué à la réussite de cette belle journée.

Marcelle BARRETEAU

CAMPING L'AIRE DU VERGER

Le camping "Aire du Verger" ouvrira cette année du 31 mai au 31 août.

Afin de pouvoir accueillir les vacanciers et entretenir le bloc sanitaire, la mairie recherche un saisonnier pour un contrat de 18 heures hebdomadaires. Travail le samedi et dimanche, deux jours de repos consécutifs dans la semaine.

N'hésitez pas à adresser vos candidatures par mail à mairie@palluau.fr.



ÇA BOUGE À LA MAISON CITOYENNE !

La Maison Citoyenne a ouvert ses portes le 1er avril 2023. Grâce à votre participation et à l'implication des bénévoles, cette structure municipale est un lieu important de la vie dans notre commune. Depuis le 18 mars, vous pouvez rencontrer la nouvelle animatrice Lucy, qui vous accueille du mardi au samedi.

En sa qualité d'animatrice, Lucy a également pour mission la gestion de la partie communication pour la mairie, l'accompagnement du CME et elle devrait intervenir en soutien aux actions du CCAS.

N'hésitez pas à pousser la porte pour la rencontrer, ou bien la contacter au 06 26 47 94 84, nouveau numéro de téléphone pour contacter la maison citoyenne.

Horaires de présence de Lucy :

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 9h-12h/14h-18h

Jeudi : 9h-12h/14h-18h

Vendredi : 9h-12h/14h-18h

Samedi : 9h-13h

Sandrine FUZEAU



"Je suis heureuse de me présenter à vous en tant que nouvelle animatrice de la maison citoyenne de Palluau. Habitante de la commune depuis quelques années, j'ai été ravie de voir ce projet émerger car il porte des valeurs de convivialité, de coopération et d'ouverture qui me sont chères. J'aime être à l'écoute et la découverte des personnes et des activités en tout genre. Au cours de mes expériences précédentes, j'ai toujours essayé de prendre en compte la multiplicité des individualités afin de créer un collectif plus riche. En accord avec les ambitions de la municipalité, je compte œuvrer pour créer du lien et une cohésion sociale au sein de ce projet porteur de fortes valeurs humaines. Au plaisir de vous rencontrer au sein de la maison citoyenne."

Lucy BIROT

ÉCOLE SAINTE AGNÈS - LES ÉLÈVES DU RPI EN VOYAGE SCOLAIRE À LA NEIGE

Cette année, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de notre école ont eu la chance de partir en voyage scolaire à la neige. C'était la première fois que l'école organisait un séjour d'une semaine complète, alors qu'habituellement les voyages scolaires duraient trois jours et deux nuits.

Tous les trois ans, un voyage scolaire est organisé pour permettre aux élèves de vivre une expérience enrichissante hors des murs de l'école.



Cette année, ils ont découvert les joies de la montagne, entre activités sportives, découvertes culturelles et moments de convivialité.

Au programme : découverte du ski, découverte du biathlon, construction d'igloo et atelier sur la vie de l'ours. Encadrés par des moniteurs expérimentés, les enfants ont pu progresser à leur rythme tout en profitant de paysages magnifiques.

Au-delà des activités sportives, ce séjour a été une véritable aventure humaine. La vie en collectivité a permis aux élèves de développer leur autonomie, leur esprit d'entraide et leur sens des responsabilités.

Chaque soir, des veillées animées ont ponctué les journées, renforçant encore les liens entre camarades.

Ce voyage restera gravé dans les mémoires et a offert à chacun des souvenirs précieux.



Ivonne FOURNIER cheffe d'établissement

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Remise du drapeau de mémoire par l'UNC

Le 8 février dernier, Alain QUENET, président de l'Union Nationale des Combattants (UNC) de Palluau, remettait officiellement le drapeau Devoir de mémoire aux enfants du CME de Palluau.

Avec la présence d'une centaine de porte-drapeaux des sections vendéennes, des maires des communes avoisinantes et de Michel LÉBOEUF, président départemental de l'UNC, les enfants ont pu saisir l'importance du symbole que signifie ce drapeau, celui du combat pour maintenir et garantir la paix. Avec l'objectif que ces enfants deviennent à leur tour, des passeurs de mémoire.



Projets à venir

En parallèle des différentes manifestations, nous poursuivons nos réunions avec un nouveau projet voté en mars dernier. Le projet 2025 retenu est celui d'installer des poubelles à tri sélectif dans notre commune. Les enfants de CME ont à cœur d'améliorer la qualité de vie des Palludéens et la récurrence de ce projet au sein des différents mandats CME a encouragé les enfants à relever le défi.

Mathilde GUIBRETEAU et Anne-Lise VALLET

Vie associative

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS PALLUDÉENNES

La commune de Palluau a beaucoup de chance de bénéficier d'un réseau dense et dynamique d'associations très diversifiées dont les nombreux bénévoles participent à l'animation et au bien vivre de notre commune.

Lors de sa dernière séance du 27 février 2025, le conseil municipal a voté les subventions aux associations en actant les principes suivants (dans la limite du montant demandé) :

- 10 euros par élève pour les associations de parents d'élèves ;
- 16 euros par adhérent de Palluau pour les autres associations de Palluau ;
- 10 euros par adhérent de Palluau pour les associations en dehors de Palluau proposant des activités inexistantes sur la commune ;
- 150 euros de subvention de lancement pour les nouvelles associations ;
- subventions exceptionnelles :
 - au Comité des Fêtes pour le feu d'artifice ;
 - à l'Ogéc du RPI Palluau - la Chapelle-Palluau pour l'accompagnement à la cantine et la garderie périscolaire dans la limite du montant versé pour les mêmes services aux élèves de l'école publique.

Pour un montant total de 17 050 €, les subventions votées par association sont les suivantes :

Association	Montant voté
Aizenay Volley	70 €
Amap Bio Vie	100 €
APE (école publique)	600 €
APEL (école privée)	460 €
Basket Pays de Palluau	64 €
Comité des Fêtes	7 820 €
Escapade et Jumelage de Palluau	416 €
Football Club Pays de Palluau	416 €
Ils Elles Danses	100 €
Les Cyclos Palludéens	192 €
OGEC RPI - accompagnement à la cantine	3 060 €
OGEC RPI - garderie périscolaire	2 700 €
Palluau Athlétic Club	224 €
Protection Civile - Antenne de Saint-Étienne-du-Bois	100 €
SEPT Tennis	272 €
UNC de Palluau	256 €
Ya Ka Danser 85	200 €

La commune apporte aussi son soutien aux associations de Palluau via le prêt gratuit :

- des salles du Rigolly (salle de sports) et Delaroze (salle polyvalente) ;
- d'espaces de stockage et de boîtes aux lettres au local associatif situé rue de la Prairie ;
- d'un vidéoprojecteur ;
- d'une enceinte ;
- d'espaces de stockages dans la salle du Rigolly pour les associations sportives.

Par ailleurs, les associations suivantes bénéficient de créneaux réguliers pour leurs activités dans :

- la salle du Rigolly : ASPEL, Basket Pays de Palluau, Football Club Pays de Palluau, Le Palet Palludéen, Palluau Athlétic Club, SEPT Tennis ;
- la salle Delaroze : Jeet Kune Do Concept, Palet Palludéen, Ya Ka Danser 85.
- le boulodrome : Amicale Bouliste de Palluau.

Il reste encore des casiers disponibles au local associatif. Les associations intéressées peuvent se rapprocher des services de la mairie pour davantage d'informations.

Guillaume BUTEAU

NOUVELLE ASSOCIATION : YA KA DANSER



Danse en ligne (style Madison),
Cours le mercredi de 18h à 19h30
Salle Delaroze
Cotisation 20€ à l'année
Ambiance décontractée et sympathique,



Renseignements: Cévaer Dominique 06.03.60.73.26

Vie associative

FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour la deuxième édition, le forum des associations se tiendra le samedi 24 mai de 14h à 17h30, espace de la Gâchère.

Comme en 2023, les associations palludéennes seront présentes. Vous pourrez venir les rencontrer, échanger sur leur fonctionnement et leur objet, ou encore adhérer pour l'année 2025/2026.

Ces associations proposeront également des ateliers gratuits pour tous. Lors de cet après-midi, une buvette sera proposée par une association.

La municipalité présentera une rétrospective de la folle journée des Olympiades palludéennes qui a eu lieu l'année dernière en juin.

Venez nombreux partager cette journée conviviale et animée.

Sandrine FUZEAU

CYCLOS PALLUDÉENS

ORGANISÉE PAR LES CYCLOS PALLUDÉENS

RANDONNÉE

ouverte à tous !

- Parcours Randonnée Pédestre
3 Parcours : 7, 10 et 15 km
- Parcours Randonnée Cyclo
40-60 km
- Inscription à partir de 7h00
- Café, ravitaillement et sandwich à l'arrivée

Espace de la Gâchère
3 Rue André Dorion 85670 Palluau

Tarif : 6€
Gratuit pour les moins de 7 ans
Respect du code de la route
Pour les cyclos, le port du casque est obligatoire

DIMANCHE 18 MAI 2025

Informations : lescyclospalludeens@gmail.com

FÊTE DU PRINTEMPS À PALLUAU

Le Dimanche 30 Mars, de 9h à 15h, Place de La Caserne, **Le Comité des Fêtes** avec le soutien de tous les commerçants, ainsi que la municipalité, organise la Fête du Printemps pour lancer la saison des festivités dans la commune.

Venez profiter d'un marché printanier, de musique, d'animations, d'une structure gonflable (gratuite) pour les enfants et d'une restauration sur place.

Une journée conviviale pour célébrer l'arrivée des beaux jours ensemble.

On vous attend nombreux.

A noter qu'une réservation des repas sur place ou à emporter est possible chez vos commerçants.

Le comité des fêtes de Palluau

LES PAS LAIDS PALLUDÉENS

Les 7 ET 8 juin 2025, aura lieu la 8^{ème} édition des 24 heures du palet à Palluau, les spectateurs sont bien sûr les bienvenus à l'espace de la Gâchère pour encourager tous ces joueurs, sur place bar et restauration, venez nombreux

Dégustation d'huîtres dimanche 8 juin à partir de 8 heures

Réservation huîtres
alain.ravon@wanadoo.fr

MERCI LES BÉNÉVOLES
Vos êtes précieux !

Dégustation HUITRES & VIN BLANC

4 Euros

Assiette de 6 huîtres
1 verre de vin blanc
Pain beurre citron

LES PAS LAIDS PALLUDEENS

Les 7 et 8 juin
Début: 15 heures précises
Inscription avant le 30 mai 2025

Les 24 heures du palet fonte

Inscription : 30 euros (petit déjeuner inclus) par chèque à l'ordre de Amicale Palet Palludéen
Adresser à Mr RAVON ALAIN 25 bis route de Maché 85190 Aizenay

Renseignements : Sébastien Lardière (président) Tél: 06 80 36 81 81

ESCAPADE ET JUMELAGE

SORTIE EN CAR

« Ferme des Coûts et Autorail Picasso » à Chambretaud

Le 17 mai 2025

Tarif par personne 82€

Une participation de l'association sera offerte aux adhérents inscrits en janvier 2025

la sortie est ouverte à tous



Vie associative

ADMR

L'ADMR, toujours à vos côtés Depuis plus de 75 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation.

Dans votre commune, vous pouvez retrouver deux associations locales :

- Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et ADMR de Palluau.

Le SAAD pour l'aide et l'accompagnement des séniors, des personnes en situation de handicap, mais aussi pour garder les enfants ou pour entretenir le logement. Nos équipes de salariés et de bénévoles se tiennent à votre disposition pour tous renseignements sur les services.

Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous, le devis est gratuit !

Contact :

Secrétariat mutualisé sur la Communauté de Communes du Pays Vie et Boulogne 02 51 31 82 42 - paysvieetboulogne@admr85.org

D'autres services du réseau ADMR interviennent également sur la commune :

- La téléassistance : 02 51 44 11 55
- Le portage de repas à domicile : 02 51 44 11 55
- Le répit à domicile pour les aidants : buledair@admr85.org - 02 51 44 11 55
- Le Service de Soins Infirmiers A Domicile « Amaryllis » : ssiad.palluau@admr85.org - 02 51 98 57 63
- Le Centre de Santé Infirmier : csi.palluau@admr85.org - 02 51 98 54 78

Pour plus d'informations sur nos services : www.admr85.org

Devenez bénévole à l'ADMR et engagez-vous pour votre commune ! Vous habitez Palluau, Grand'Landes, Saint Etienne du Bois ou Saint Paul Mont Penit et vous souhaitez vous rendre utile ? Rejoignez notre association et contribuez à améliorer le quotidien des personnes âgées ou handicapées et des familles de votre commune. Maintien du lien social ou gestion de l'association, trouvez une occupation utile et enrichissante, adaptée à vos disponibilités. Ensemble rendons notre territoire plus solidaire.

Contactez-nous pour en savoir plus : Mannon DAUGAN - 06 42 18 12 2 5

CCAS

La présidente et les membres du Centre Communal d'Action Sociale sont heureux d'inviter les aînés de notre commune au repas annuel qui se déroulera :

Mardi 8 avril 2025 à 12h00

Espace de la Gâchère

Le repas est offert aux personnes de 70 ans et plus, mais est ouvert aux conjoints n'ayant pas 70 ans, moyennant une participation financière de 28 €.

Les personnes qui ne se sont pas encore inscrites peuvent le faire en mairie avant le 3 avril 2025 au matin ou en téléphonant au 02.51.98.50.24

La Présidente

Marcelle BARRETEAU

Acteurs économiques

CED L'ENTRETIEN : TRAVAUX D'ENTRETIEN EXTÉRIEUR



Le 6 janvier dernier, Cédric GUILLET vient de créer à Palluau son entreprise individuelle de services à la personne : Ced l'Entretien. Il intervient pour divers travaux d'entretien extérieur : nettoyage, taille de haies, d'arbres et d'arbustes, débroussaillage, désherbage, tonte, plantation, évacuation de déchets verts...

Il a travaillé pendant 10 ans à la sablière Palvadeau à différents postes : production de sable séché, conditionnement de produits, accueil et conseil clientèle pour aménagement et mise en œuvre de massifs ou de cours gravillonnées...

Après une reconversion en 2021 qui lui a permis de passer un certificat de spécialisation d'arboriste, grimpeur, élagueur (diagnostic des arbres, élagage, abattage...), il a été employé pendant 2 ans aux services techniques de Palluau en charge de l'entretien des espaces verts.



Tél. : 06 14 39 61 40 Courriel : cedlentretien@gmail.com

Guillaume BUTEAU

AG GROUPE : PLUSIEURS SOCIÉTÉS SPÉCIALISÉES DANS LA RÉNOVATION



Audrey GUILLET, gérante d'AJtelier, agence de maîtrise d'œuvre et d'architecture, a créé en 2024, avec son mari, Alexandre GUILLET : AG Groupe. Ce dernier regroupe AJtelier et 4 autres entreprises spécialisées dans la rénovation de biens immobiliers :

AG Rénovation : rénovation complète de maison ;

De Rent Company : rénovation clef en main pour la création de locatifs ;

AG Immobilier : service de marchand de biens, conseils pour optimiser les investissements immobiliers ;

2AG : achat, rénovation et mise en location d'appartements au sein de la communauté de communes.

Le groupe de 10 personnes, accompagné de tous leurs partenaires, totalise aujourd'hui plus de 50 projets représentant 87 biens immobiliers. Ses services intègrent la recherche des meilleurs biens à rénover, la conception (création de plans, dessins techniques, visuels 3D...), la planification de projets (calendrier, budget...), la rénovation (démolition, isolation, placo, cuisine, salle d'eau ...), l'investissement dans des biens à diviser et le conseil en investissement.



Tél. : 02 52 63 01 44 Courriel : contact@ag-groupe.fr

Guillaume BUTEAU

Vos démarches

PUIS-JE NOURRIR UN CHAT ERRANT?

Vous voyez régulièrement un chat errer dans votre quartier et il semble n'appartenir à personne. Vous souhaitez l'aider et notamment lui proposer à manger ?

Il faut savoir que le nourrissage des chats errants est interdit sur la voie publique y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage et d'attirer des rongeurs.

Nourrir un chat errant entraîne les nuisances sanitaires désignées ci-dessous pour les autres animaux sachant que les animaux errants sont victimes de malnutrition et de maladies contagieuses :

- Déchets, odeurs, bagarre à sang lors des chaleurs, miaulements, destruction des poubelles, jets d'urine...

- Prolifération, voire installation, de colonies de chats non stérilisés. Un couple de chats peut donner, en 4 ans, plus de 20 000 descendants.

Nourrir un chat errant n'est pas dans l'intérêt de la cause animale car cela encourage la reproduction et potentiellement l'euthanasie des futures portées de chats qui s'installeraient dans votre quartier. La lutte contre la surpopulation des chats errants n'est possible que par un effort collectif et une implication de chaque citoyen à respecter le règlement sanitaire départemental qui constitue le texte de référence en matière d'hygiène et de salubrité.

Marcelle BARRETEAU

OUVERTURE DE LA NOUVELLE PISCINE D'AIZENAY

Vie et Boulogne
communauté
de communes



Horaires d'ouverture au public en période de vacances

- Lundi : 15h – 20h45
- Mardi : 10h – 13h45
- Mercredi : 15h – 17h45
- Jeudi : 15h – 20h45
- Vendredi : 10h – 13h45 et 15h – 17h45
- Samedi : fermé

Dimanche : 10h – 13h et 14h30 – 17h

Disponible : un créneau test nautique et brevet natation, le vendredi de 15h à 16h sur réservation.

Fermeture de la caisse 30 minutes avant la fermeture de l'établissement (cf. art. 3 du règlement intérieur).

Vacances d'avril 2025

Chaque lundi et jeudi de 16h à 17h30

Animations

Lundi 7 avril **Aqua'Lanta (7-14ans)**

Affrontez des épreuves inspirées de Koh-Lanta dans le grand bassin. Vitesse, équilibre et courage seront vos meilleurs alliés pour triompher !

Jeudi 10 avril **Parcours ludique (2-6 ans)**

Faites découvrir à vos tout-petits les joies de l'eau avec un parcours ludique dans le petit bassin ! Équilibre, motricité et éclats de rire garantis !

Lundi 14 avril **Challenge Aquatique (7-14 ans)**

Relevez des défis sportifs et amusants dans le grand bassin ! Vitesse, agilité et esprit d'équipe seront au rendez-vous !

Jeudi 17 avril **Chasse aux oeufs aquatiques (4-14ans)**

Plonge dans une aventure gourmande et retrouve les œufs cachés dans les bassins ! Si tu réussis ta mission, une récompense chocolatée t'attend à la sortie !

Sans inscription au préalable

Activités adultes

- Les cours d'aquafitness (9,50 € la séance, sur réservation)

o le mercredi

✦ Aquagym de 12h20 à 13h10,

✦ Aquatraining de 18h à 18h50

✦ Aquabike de 19h à 19h50

le jeudi aquaXtrême de 12h20 à 13h10

Activités enfant

- Stage natation débutant

- 10 séances (20 places sur inscription)

o Du lundi 7 avril au vendredi 11 avril 2025 et du lundi 14 avril au vendredi 18 avril

o de 14h10 à 15h

78 € les 10 séances

Vacances d'Avril 2025

Période scolaire :

Tous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 16h

Vacances d'Avril

Les vendredis de 15h à 16h

Brevet de natation et pass nautique

La piscine peut proposer des brevets de natation et PASS nautique selon les modalités suivantes :

- Sur inscription par téléphone ou à l'accueil de la piscine d'Aizenay.
- Accessible enfants et adultes
- Justificatif d'identité obligatoire pour le titulaire du diplôme.

Tarif : prix d'une entrée à la baignade

Tous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 16h

Réservations à partir du 24 mars 2025 à l'accueil de la piscine aux heures d'ouverture

RAPPEL DES HORAIRES DE LA PISCINE DU POIRÉ-SUR-VIE

Activités enfants

Vacances d'avril 2025

- Stage natation débutant (10 places) et intermédiaire (10 places)
 - o 10 séances (sur inscription)
 - o Du lundi 7 avril au vendredi 11 avril 2025 et du lundi 14 avril au vendredi 18 avril de 13h50 à 14h40

78 € les 10 séances

Vacances d'avril 2025

- Les lundis 7 et 14 avril
 - o Aquafitness à 11h30 (9,50 € la séance, sur réservation)
 - o Aquabike à 18h30 (9,50 € la séance, sur réservation)

Horaires d'ouverture au public en période de vacances

- Lundi : 12 h 40 – 13 h 45* et 15 h – 18 h 30
 - Mardi : 15h – 18 h 30 et 19 h – 21 h
 - Mercredi : 8 h 30 – 12 h et 15 h – 18 h 30
 - Jeudi : 12 h 40 – 13 h 45* et 15 h – 18 h 30
 - Vendredi : 15h – 18 h 30 et 19 h – 21 h
 - Samedi : 14 h 30 – 17 h 30
 - Dimanche : 9 h – 12 h 15

Inscriptions à partir du 24 mars sur l'application Heitz Fit 4 ou à l'accueil de la piscine

BALADE AUTOUR DE PALLUAU « A TRAVERS LE TEMPS »



Explorez les lieux emblématiques de Palluaux, accompagnés par notre ambassadeur passionnant William LECOMTE. Vous emprunterez le **parcours du patrimoine** pour découvrir l'histoire et les secrets de notre commune.

Profitez d'une **balade à pied** de 2h00, **le jeudi 17 avril, à 10h30.**

- Rendez-vous devant la Maison citoyenne, place Clérembault, à Palluaux.

Gratuit, sur réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme Vie et Boulogne.
(02 51 31 89 15)

Tous à Vélo !

L'événement « Tous à vélo » est une demi-journée pour découvrir les bienfaits du vélo à assistance électrique. Le but, se familiariser avec le vélo électrique, comprendre son fonctionnement et apprécier la pratique pour les trajets du quotidien ou les loisirs.

Au programme

Une partie théorique pour apprendre les règles de circulation et la sécurité à vélo, suivie d'une prise en main des vélos électriques avec une balade de 45 minutes qui vous permettra de tester le vélo électrique en conditions réelles, en profitant de son assistance pour rouler, sans effort, même sur des terrains un peu plus difficiles.

- Mercredi 2 avril de 9h à 12h30 à Palluaux
- Mercredi 10 avril de 14h à 17h30 au Poiré-sur-Vie

Sur inscription au 02 51 98 16 13 ou par mail à education-routiere@vieetboulogne.fr

Vos démarches

PENSEZ À RENTRER VOS POUBELLES



Il est du rôle et du devoir de la municipalité de rappeler à tous quelques règles élémentaires de propreté publique et de sécurité en ce qui concerne les ordures ménagères. Afin de préserver notre cadre de vie, d'assurer la sécurité des piétons, des poussettes, des personnes porteuses d'un handicap en fauteuil roulant, des enfants de moins de 8 ans circulant à vélo et de ne pas incommoder le voisinage visuellement et par les odeurs dégagées, il est rappelé que vous devez déposer les bacs roulants et les sacs jaunes la veille au soir du jour de collecte prévu le lundi sur la commune de PALLUAU.

Par ailleurs, lors de la dernière tempête, certaines poubelles de la commune ont été projetées sur la voie publique, les sacs éventrés et les ordures ménagères ont été dispersées de nuit sur les voies de circulation occasionnant ainsi des troubles à l'ordre public et à la circulation.

Conformément au règlement du service de la collecte des déchets ménagers et des déchèteries, vous devez impérativement procéder à leur enlèvement dans la journée, dès la collecte effectuée. Les sacs jaunes, refusés à la collecte, doivent être triés à nouveau avant de les présenter à la prochaine collecte.

Tout déchet déposé sur la voie publique en dehors de ces périodes de collecte fera l'objet d'un constat et d'une verbalisation (article R632-1 et R635-8 du code pénal).

L'amende votée lors du conseil municipal du 20 mars 2025, est de 135 €.

Marcelle BARRETEAU

LUTTONS CONTRE LA PROLIFÉRATION DES RATS



Les rats sont des rongeurs qui ne passent pas inaperçus. Comme ils sont nocturnes, la possibilité de les voir en journée est minime. Mais, lorsque ces derniers envahissent votre maison, votre jardin ou encore votre grenier, il est important de prendre les mesures nécessaires car les rats représentent un véritable danger pour la santé publique.

Au niveau de la commune, des campagnes trimestrielles de dératisation dans les égouts et les réseaux d'assainissement sont effectuées pour réduire les populations de rats et prévenir leur prolifération. De nouvelles actions sont en cours au niveau des espaces publics.

La commune traite l'espace public mais pas le domaine privé ; chacun doit contribuer à limiter la présence des rats en adoptant certaines pratiques responsables.

- Placer les déchets alimentaires dans des conteneurs hermétiques en évitant de les laisser à l'extérieur, de les jeter dans le compost. Les rats abondent là où il sent bon et là où la nourriture abonde,
- Nettoyer régulièrement les zones de stockage des déchets, les gravats et débris de chantier accumulés,
- Entretien des dépendances, les terrains non bâtis à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations,
- Nettoyer les jardins envahis par une végétation abondante,
- Ne pas nourrir les animaux sauvages dans les parcs et les espaces publics. Les rats se nourrissent également des aliments donnés aux oiseaux, des restes de repas qu'ils retrouvent dans les égouts, dans les eaux usées et des déchets qui sont éliminés sans soins par l'homme. Les rats dévorent tout sur leur passage sans aucune exception : œufs d'oiseaux, fruits, légumes, bois, textile, savon, papier, etc....

Malgré vos efforts pour déloger cet invité de votre habitation, ceux-ci ne se sont pas avérés efficaces. **La dernière solution est l'intervention d'une société de dératisation.** Elle prendra ensuite la relève et débarrassera votre maison de ce rongeur nuisible.

Marcelle BARRETEAU

Vos démarches

RAPPEL CIVISME: STOP AUX CROTTES DE CHIENS

Ainsi l'article R632-1 modifié en 2007 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe s'élevant à 35 €.

Enfin, selon l'article R633-6, une contravention de troisième classe (450 €) peut aussi être donnée et peut être majorée par les communes qui le désirent.

Le non-ramassage des crottes de chien est une problématique générale qui affecte aussi bien les zones urbaines que rurales. Les déjections canines non ramassées peuvent avoir des impacts environnementaux, sanitaires et économiques, indépendamment du lieu.

Impacts environnementaux et sanitaires

Contrairement à certaines idées reçues, les déjections canines ne constituent pas un engrais naturel bénéfique. Elles peuvent, au contraire, menacer l'équilibre de la biodiversité en contaminant les sols et les cours d'eau. De plus, elles sont susceptibles de contenir des bactéries résistantes aux antibiotiques, posant ainsi des risques pour la santé publique.

Responsabilité des propriétaires et cadre légal

La loi française impose aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal, sous peine d'amende. Cette obligation vise à préserver la propreté des espaces publics et à réduire les nuisances associées aux crottes de chien.

Initiatives locales pour une meilleure gestion des déjections canines

Certaines communes de Vendée ont mis en place des campagnes de sensibilisation pour encourager les propriétaires à adopter des comportements responsables pour un village plus propre.

Prenez l'habitude d'emporter avec vous des sacs à crottes lorsque vous promenez votre chien. Gardez une réserve de sacs dans votre voiture, votre sac à main ou votre sac à dos.

Devant la prolifération, depuis quelques mois, des crottes de chien sur les espaces verts et les liaisons douces de la commune, le conseil municipal, dans la séance du 20 mars 2025, a décidé de mettre en place :

- ◆ Une amende de 35 euros lors de la 1ère contravention
- ◆ Une amende de 50 euros lors de la 2ème contravention
- ◆ Une amende de 100 euros lors de la 3ème contravention

Pascal TRETON



INFORMATION : LOCATION SALLE DELAROZE



La location de la salle Delaroze aux particuliers engendre des difficultés liées à la civilité, au respect de la convention signée par les utilisateurs, le respect des lieux et du voisinage. Ainsi le conseil municipal, lors de sa séance du 20 mars 2025, a décidé de mettre un terme à la location aux particuliers. Les engagements pris seront tenus, mais la réservation pour les particuliers n'est plus possible à compter du 21 mars 2025.

Marcelle BARRETEAU

Rétrospective & Agenda

Goûter des aînés
26 janvier 2025



Remise de drapeau UNC
8 février 2025



Circuit des plages
20 février 2025



DE MARS À JUIN 2025

MARS 2025

30 mars

Fête du printemps
Comité des fêtes
Place de la Caserne

PALLUAU
DIMANCHE 30 MARS 9H-15H
PARKING BAR-BRASSERIE LE LP

VENEZ FÊTER LE PRINTEMPS AVEC VOS COMMERÇANTS

VOUS POUVEZ VENIR SUR PLACE EN EXTERIEUR :

- AUX PETITS PAINS D'ANDREA
- LES HUTRES LIBERIAU
- BRASSERIE LE LP
- FROMAGES LA CHEVRIÈRE DE LA VIE
- BAR À VINS, HUTRES ET PLANCHE APÉRO

REPAS SUR PLACE OU À EMPORTER

20€	19€
6 HUTRES PAIN BEURRE	PLANCHE APÉRO PAIN
PAËLLA	PAËLLA
TARTE OU FLAN VANILLE	
MENU COMPLET OU À LA CARTE	
SAUCCISSES FRITES DISPONIBLES	

RESERVATION POSSIBLE CHEZ VOS COMMERÇANTS
1 MENU RÉSERVÉ À LA VANCE - 1 VERRE DE VIN OFFERT

ANIMATIONS:
STRUCTURE GONFLABLE GRATUITE POUR LES ENFANTS

GROUPE DE MUSIQUE

PARKING SÉCURISÉ ET FERMÉ

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

AVRIL 2025

6 avril

Pêche à la truite
Association de chasse
Parc Chanterelle

8 avril

Repas des aînés
CCAS Palluau
Espace de la Gâchère

9 et 16 avril

Ateliers scientifiques
Médiathèque

Atelier scientifique
Biodiversité

Un atelier sur la thématique du vivant, à la découverte de l'arbore et de la biodiversité

MERCREDIS 9 & 16 AVRIL 2025
À 14 H | MÉDIATHÈQUE DE PALLUAU

DESTINÉ AUX ENFANTS À PARTIR DE 8 ANS - SUR INSCRIPTION

Le Centre de la Gâchère
02 51 48 06 61 | palluau@bibliothèque.fr

19 avril

Challenge de l'avenir
Football Club Pays Palluau
Espace de la Gâchère

20 avril

Braderie « spécial camping »
Escapade et jumelage
Espace de la Gâchère

21 avril

Pêche à la truite
Association de pêche
Parc Chanterelle

21 avril

Passage Rallye de la Corniche
+ Expo de vieilles voitures
Espace de la Gâchère

MAI 2025

17 mai

Sortie à la ferme des Coûts et Autorail Picasso
Escapade et Jumelage

18 mai

Randonnée
Les Cyclos Palludéens

24 mai

Forum des associations
Espace de la Gâchère

JUIN 2025

1er juin

Randonnée
Les amis du Rigolly

7 et 8 juin

24 h du palet
Les Pas Laid Palludéens
Espace de la Gâchère

JUILLET 2025

5 Juillet

Feu d'artifice
Comité des Fêtes
Parc Chanterelle



PROGRAMME

LES ATELIERS ET ANIMATIONS DE LA MAISON CITOYENNE

AVRIL - MAI - JUIN 2025



*La maison citoyenne est un lieu intergénérationnel,
ouvert à tous et gratuit.
Il évoluera avec le temps grâce aux échanges que
nous aurons,
et notre volonté de bien vivre ensemble !*

NOUVEAUX HORAIRES

Mardi 14h-18h
Du mercredi au vendredi 9h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-13h

Renseignements : 06 26 47 94 84
Mail : maison.citoyenne@palluau.fr



AVRIL

Mardi 1	Qi Gong 10h-12h
Mercredi 2	Couture 18h-20h
Jeudi 3	
Vendredi 4	Jeux 14h-17h
Samedi 5	
Mardi 8	Qi Gong 10h-12h
Mercredi 9	Couture 18h-20h
Jeudi 10	
Vendredi 11	Jeux 14h-17h
Samedi 12	
Mardi 15	Qi Gong 10h-12h Art floral 15h-17h Chorale 18h-19h
Mercredi 16	Couture 18h-20h
Jeudi 17	Magie 18h-19h30
Vendredi 18	Jeux 14h-17h
Samedi 19	Dictée 10h-12h
Mardi 22	Qi Gong 10h-12h
Mercredi 23	Couture 18h-20h
Jeudi 24	
Vendredi 25	Jeux 14h-17h
Samedi 26	
Mardi 29	Qi Gong 10h-12h Chorale 18h-19h
Mercredi 30	Couture 18h-20h

QI GONG :

Apportez votre tapis
de yoga et venez
découvrir cet art
martial chinois

MAGIE :

Un seul mot
d'ordre : le secret!
Sur inscription

ART FLORAL :

Apportez vos
plantes, vases et
structures pour créer
une composition





MAI

DICTÉE :

En toute

bienveillance, échangeons autour d'une dictée!

CHORALE :

Chantons ensemble nos musiques préférées

COUTURE :

Apportez vos travaux, nous vous accompagnerons dans vos projets



Jeudi 1	FERME (Fête du travail)
Vendredi 2	Jeux 14h-17h
Samedi 3	
Mardi 6	Qj Gong 10h-12h Art floral 15h-17h Chorale 18h-19h
Mercredi 7	Couture 18h-20h
Jeudi 8	FERME (Commemoration du 8 mai)
Vendredi 9	Jeux 14h-17h
Samedi 10	
Mardi 13	Qj Gong 10h-12h
Mercredi 14	Couture 18h-20h
Jeudi 15	Magie 18h-19h30
Vendredi 16	Jeux 14h-17h
Samedi 17	
Mardi 20	Qj Gong 10h-12h
Mercredi 21	Couture 18h-20h
Jeudi 22	
Vendredi 23	Jeux 14h-17h
Samedi 24	Dictée 10h-12h
Mardi 27	Qj Gong 10h-12h Chorale 18h-19h
Mercredi 28	Couture 18h-20h
Jeudi 29	
Vendredi 30	Jeux 14h-17h
Samedi 31	



JUIN



Du 7 au 21 juin, venez admirer

L'exposition des dessins des élèves de l'atelier Vents de Mots



Mardi 3	Qj Gong 10h-12h
Mercredi 4	Couture 18h-20h
Jeudi 5	
Vendredi 6	Jeux 14h-17h
Samedi 7	
Mardi 10	Qj Gong 10h-12h Art floral 15h-17h Chorale 18h-19h
Mercredi 11	Couture 18h-20h
Jeudi 12	Magie 18h-19h30
Vendredi 13	Jeux 14h-17h
Samedi 14	
Mardi 17	Qj Gong 10h-12h
Mercredi 18	Couture 18h-20h
Jeudi 19	
Vendredi 20	Jeux 14h-17h
Samedi 21	Dictée 10h-12h
Mardi 24	Qj Gong 10h-12h Chorale 18h-19h
Mercredi 25	Couture 18h-20h
Jeudi 26	
Vendredi 27	Jeux 14h-17h
Samedi 28	

Demandez le détail des animations à la maison citoyenne et retrouvez toutes les informations sur la page Facebook de la commune de Palluau